

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°41_CC_2022_CCDS

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION GUYANE CONNECT'

Séance du 6 avril 2022

Date de convocation : 30 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux et le six avril à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations de la ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Céline RÉGIS, Véronique JACARIA, André Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Pierre Richard AUGUSTIN, Annick ANDRÉ, Sylvio BOCAGE, Rosange CARENE, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Patrick COSSET, Francine GANE, Jean-Raymond HORTH, Alex MADELEINE, Michelle ORIZONO HORTH, Martine PAPAIX, Davy RIMANE,

Absents excusés ayant donné procuration :

Michel-Ange JEREMIE à Lauric SOPHIE,
Fidélia BOCAGE à Sylvio BOCAGE,
Jean-Etienne ANTOINETTE à Francine GANE,
Diana JAMES à Céline REGIS,
Frédéric LLADERES à Martine PAPAIX,

Absents excusés :

Yves VANG, Candida MARTINEZ, Valéria COELHO MACIEL JUIILLERAT, Célia TARQUIN, Céline ZULEMARO, Françoise BRUNO FREDOC, Rodolphe HORTH, Jean-Robert CHOCHO, Johanna HORTH, Eliette BEAUFORT, Loriane DECHESNE,

Absent non excusé :

Alain YANG.

A été nommée Secrétaire de séance **Madame Annick ANDRE.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« L'association Guyane Connect' est une association loi 1901 qui a pour objectif de faciliter l'utilisation de technologies numériques et spatiales. L'objectif de l'association Guyane Connect' est de mettre à disposition des habitants de Kourou et de la Collectivité de Commune des Savanes (CCDS) des moyens et des savoir-faire techniques et industriels afin de :

- Développer les compétences par l'apprentissage et le partage,
- Faciliter le transfert de compétences de l'industrie vers les citoyens par la mutualisation des compétences et des ressources du réseau,
- Faciliter l'acquisition de matériels et de ressources au profit des adhérents,
- Développer une offre de service augmentée par les compétences des partenaires et des adhérents, •
- Accompagner la création d'activités et d'entreprises,
- Animer l'intelligence collective,
- Répondre aux besoins du territoire en matière de projets et de solutions techniques,
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire.

Cette association a été fondée en Juin 2020 sur une volonté commune de l'Industrie spatiale et du milieu éducation d'accompagner les habitants de Kourou et de sa collectivité dans leur projet. Le CNES en premier lieu mais aussi les industriels du CSG, ArianeGroup en particulier engagent une démarche d'accompagnement des porteurs de projet, des Start up, des étudiants et plus largement des jeunes sur les nouvelles technologies numériques et spatiales.

Le principe proposé par Guyane Connect' est de permettre à des industriels et partenaires de venir accompagner et former les porteurs de projets et adhérents de l'association dans leurs domaines d'expertises respectifs. Pour cette

raison, l'Université de Guyane et le Rectorat font également partie des membres fondateurs et assurent la communication et la transmission vers les étudiants et lycéens de la collectivité

La base se modernise et les outils également. Il y a donc à court terme une évolution des pratiques, des solutions et des métiers que l'association souhaite accompagner afin que les habitants de la CCDS puissent être les acteurs de la transition numérique. L'association Guyane Connect' met en place à cet effet le FabLab Station K dans le centre de Kourou en Guyane Française, et à quelques pas du Centre Spatial Guyanais. Station K est un espace de travail accessible par le plus grand nombre et disposant d'outils numériques (station graphique, drones, scanner 3D, électroniques programmables) et de prototypes modernes (imprimante 3D, découpeuse laser) pour concrétiser les projets du futur. Station K dispose également d'espaces dédiées au travail collaboratif afin de dynamiser les échanges entre ses adhérents et fédérer les acteurs autour des nouvelles technologies numériques et spatiale

Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des adhérents de l'association :

- Un espace Numérique contenant les outils modernes de modélisation, de programmation, de traitement de l'informations, de collecte de donnée afin d'aborder de la transition numérique. Station K disposera du matériel et des compétences afin de démocratiser ces nouvelles technologies.
- Un espace Prototypage dans lequel les adhérents pourront fabriquer des objets utiles à la validation des solutions proposées. Le concept de « FabLab » ou les adhérents se forment à l'utilisation des machines afin de réaliser leur projet sera privilégié (DIY = Do It Yourself).
- Un espace dit de coworking afin de réunir les acteurs du territoire et de la commune autour des projets proposés par les adhérents. Il s'agit d'engager un échange constructif entre les solutions numériques disponibles et les besoins du territoire. Cet espace sera également le siège de « master class » ou les adhérents pourront suivre des formations proposées par des experts industriels.

L'association a reçu un premier financement de la part de la CTG (cofinancement CNES-Etat-CTG) afin de permettre la création du Fablab de Kourou, Station K. Les investissements 2020- 2021 sont en cours et l'association se prépare à l'inauguration officielle du local le 19 Avril 2021. Ce budget présenté ne prend pas en compte un potentiel de croissance déjà constaté par l'association. La FabLab de Kourou se destine en effet à un public très large et il y a déjà 15 conventions, répartie entre partenariat et projet, validée ou en cours de signature.

L'association a déjà embauché 1 salarié en complément de l'ingénieur mis à disposition par le CNES pour mettre en place la fablab et afin d'assurer au quotidien la médiation et un accompagnement ciblé de projet. Le facilitateur d'idée est en cours de recrutement. Cette équipe sera complétée dès le mois d'Avril par l'arrivée d'un stagiaire de l'IUT qui aidera les salariés dans le démarrage des activités du FabLab. L'association envisage déjà l'embauche de postes supplémentaires, notamment pour l'animation d'ateliers ou bien l'accompagnement en gestion de projet. C'est pour cette raison que d'autres Appel à projet sur à l'étude. Conformément au plan d'action et au prévisionnel de recettes présentées, Guyane Connect' sollicite de la part de la Collectivité de Communes Des Savanes une subvention de 60k€, répartie sur 2021/2022 pour finaliser la première partie du projet Station K selon le plan de financement suivant :

Partenaires	2020	2021	2022	Total
CNES	15 100 €	20 000 €	20 000 €	55 100 €
ARIANGROUP	7 692 €	23 076 €	23 076 €	53 844 €
Partenaire industriel	8 500 €	21 200 €	21 200 €	50 900 €
CCDS	0 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €
Cotisation	1 750 €	8 650 €	10 000 €	20 400 €
CEBA	7 500 €	0 €	0 €	7 500 €
Autre subvention	1 500 €	7 000 €	0 €	8 500 €
CNES/ETAT/REGION	152 950 €	154 920 €	137 920 €	445 790 €
TOTAL	194 992 €	264 846 €	242 196 €	702 034 €

Aussi, je vous demande de bien vouloir vous prononcer quant à l'attribution d'une subvention de dix mille euros (10 000€) à l'association Guyane Connect'.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;
Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;
Vu le rapport de présentation ;
Vu l'avis de la commission des finances en date du 28 mars 2022 ;
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 29 mars 2022 ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : PREND acte du rapport de Monsieur le Président.

ARTICLE 2 : ATTRIBUE une subvention de dix mille euros (10 000€) à GUYANE CONNECT'

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à **SIGNER** tous les actes afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Cayenne.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de procurations : 05

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 6 avril 2022.

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,



François RINGUET

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Communauté de Communes des Savanes

Utilisateur : FALGAYRETTES

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	41_CC_2022_CCDS
Date de la décision:	2022-04-06 00:00:00+02
Objet:	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION GUYANE CONNECT
Classification matières/sous-matières:	8.9
Identifiant unique:	973-200027548-20220406-41_CC_2022_CCDS-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
973-200027548-20220406-41_CC_2022_CCDS-DE-1-1_0.xml	text/xml	892
nom original:		
DELIBERATION N°41CC2022CCDS ATTRIBUTION SUBVENTION ASSOCIATION GUYANE CONNECT.pdf	application/pdf	11485464
nom de métier:		
99_DE-973-200027548-20220406-41_CC_2022_CCDS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	11485464

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2022 à 17h03min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2022 à 17h05min07s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2022 à 17h05min18s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	14 avril 2022 à 17h11min42s	Recu par le MIAT le 2022-04-14